



Le propriétaire a-t-il le droit d'imposer son choix pour l'extérie

Par **REALINI**, le **11/03/2009** à **09:05**

Notre propriétaire a ordonné de faire des aménagements extérieurs à un artisan. Nous ne sommes pas d'accord avec son choix de plantations que pouvons-nous faire ?

Merci pour votre réponse rapide.

C. REALINI